

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/07/2026 - 48291 - 2016 B 05925 - 821 352 044 - 7 STRINGS

7 STRINGS

14 B RUE MARCEAU DELORME

92270 BOIS-COLOMBES

6829-1

COMPTES ANNUELS

FCAC
82 RUE DE MONCEAU

75008 PARIS
01 46 22 38 29

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	2 466.66	2 466.66				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	2 466.66	2 466.66				
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés						
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	1 440.00		1 440.00	1 358.00	82.00	6.04
	Charges constatées d'avance						
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	7 430.59		7 430.59	8 278.10	-847.51	-10.24
	Total de l'actif circulant (IV)	8 870.59		8 870.59	9 636.10	-765.51	-7.94
	Frais d'émission des emprunts (V)						
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	11 337.25	2 466.66	8 870.59	9 636.10	-765.51	-7.94

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 16 000)	16 000.00	16 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-10 053.89	-9 277.67	-776.22	-8.37
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-765.51	-776.22	10.71	1.38
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	5 180.60	5 946.11	-765.51	-12.87
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600.00	600.00		
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3 089.99	3 089.99		
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	3 689.99	3 689.99		
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	8 870.59	9 636.10	-765.51	-7.94

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 689.99 3 689.99

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Montant net du chiffre d'affaires							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			0.09			0.09	
Total des Produits d'exploitation (I)			0.09			0.09	
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			765.60	775.95		-10.35	-1.33
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires							
Cotisations sociales							
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges				0.27		-0.27	-100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			765.60	776.22		-10.62	-1.37
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-765.51	-776.22		10.71	1.38
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)						
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-765.51		-776.22		10.71	1.38
Produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles (VIII)						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	0.09				0.09	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	765.60		776.22		-10.62	-1.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-765.51		-776.22		10.71	1.38

(2) Dont produits concernant les entreprises liées

(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ACTIF

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
21830000	MATERIEL DE BUREAU	2 466.66	2 466.66		
28183000	AMORT. MATERIEL DE BUREAU	-2 466.66	-2 466.66		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III					
AUTRES CREANCES		1 440.00	1 358.00	82.00	6.04
44567000	CREDIT DE TVA	1 340.00	1 258.00	82.00	6.52
44586000	TVA S/FACT NON PARVENUE	100.00	100.00		
DISPONIBILITES		7 430.59	8 278.10	-847.51	-10.24
51210000	SOCIETE GENERALE	7 430.59	8 278.10	-847.51	-10.24
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)		8 870.59	9 636.10	-765.51	-7.94
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		8 870.59	9 636.10	-765.51	-7.94

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
CAPITAL	16 000.00	16 000.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	16 000.00	16 000.00		
REPORT A NOUVEAU	-10 053.89	-9 277.67	-776.22	-8.37
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-10 053.89	-9 277.67	-776.22	-8.37
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-765.51	-776.22	10.71	1.38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	5 180.60	5 946.11	-765.51	-12.87
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	600.00	600.00		
40810000 FRS FACT NON PARVENUES	600.00	600.00		
AUTRES DETTES	3 089.99	3 089.99		
45510000 ASSOC CPTÉ COURANT PRINCIPAL	3 089.99	3 089.99		
TOTAL DES DETTES III	3 689.99	3 689.99		
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	8 870.59	9 636.10	-765.51	-7.94

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES				
AUTRES PRODUITS	0.09		0.09	
75800000 PROD DIVERS GESTION COURANTE	0.09		0.09	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	0.09		0.09	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	765.60	775.95	-10.35	-1.33
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	310.00	301.25	8.75	2.90
62700000 SERVICES BANCAIRES	455.60	474.70	-19.10	-4.02
AUTRES CHARGES		0.27	-0.27	-100.00
65800000 CHARGES DIV GESTION COURANTE		0.27	-0.27	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	765.60	776.22	-10.62	-1.37
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-765.51	-776.22	10.71	1.38
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-765.51	-776.22	10.71	1.38
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	0.09		0.09	
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	765.60	776.22	-10.62	-1.37
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-765.51	-776.22	10.71	1.38

7 STRINGS

14 B RUE MARCEAU DELORME

92270 BOIS-COLOMBES

DOSSIER FISCAL

FCAC
82 RUE DE MONCEAU

75008 PARIS
01 46 22 38 29

IMPÔT SUR LE REVENU
Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

exercice ouvert le	01/01/2025	Régime simplifié d'imposition	☒ x	ou réel normal
clos le	31/12/2025	Option pour la comptabilité super-simplifiée	TVA	
		Option pour le régime de la taxation au tonnage		

A IDENTIFICATION

dénomination de l'entreprise :	7 STRINGS	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :	14 B RUE MARCEAU DELORME
dresse de l'entreprise :	14 B RUE MARCEAU DELORME		92270 BOIS COLOMBES
lél :	92270 BOIS-COLOMBES gsussmann@gmail.com		
éléphone :			
IREN	8 2 1 3 5 2 0 4 4	Mél :	
réviser l'ancienne adresse en cas de changement :			

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
CONSEIL AUX ENTREPRISES
Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col.2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		7 6 6
Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- (Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu.....)	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants	b	
revenus nets exonérés (a - b).....	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu.....	d	
Total		7 6 6
Bénéfice Imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1)		7 6 6

bis. Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10%

ter. Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé

et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecimes du CGI

e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecimes du CGI

f

Plus-values taxées selon les règles prévues par les particuliers		à court terme et à long terme exonérées		à long terme imposables à 12,8 %	
à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI)		dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI)		dont plus-value à court terme exonérée art. 151 septies, (151 septies A et 238 quindecies)	

Exonérations, Abattements et crédits d'impôt

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	ZRR art. 44 quindecies ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐
ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	Jeunes entreprises innovantes (JEI) art. 44 sexies A ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	
Exonération ou abattement pratique	sur les plus-values à long terme imposables à 12,8 %	sur le bénéfice professionnel	
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐		France Ruralités Revitalisation art.44 quindecies ☐	

dont BIC non professionnels (2031 Bis-SD)

Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G).	a - BÉNÉFICE	b - DÉFICIT
Plus-values à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance	Moins-values à court terme (art 39 duodecimes)	
Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8 %	Exonération ou abattement pratiqué sur le bénéfice non professionnel	

Régime des sociétés de personnes

adresse réservée aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

Comptabilité informatisée

l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒	NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	---	------------------------------	--	-------

Contribution temporaire de solidarité

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de soumettre leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des Impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

CF ☐	Désignation du prestataire :	Identité du déclarant:
FCAC		Lieu: BOIS-COLOMBES Date: 18/05/2026
2 RUE DE MONCEAU		Qualité et nom du déclarant: SUSSMANN GERARD
5008 PARIS		Signature: PDD
1 46 22 38 29 01 46 22 90 72	I	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les C et droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

E RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires. (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité
(associé, associé-gérant, etc.)
des associés, personnes physiques ou morales

1

BIC "B" ou
BIC non
professionnels
"M"

2

Quote-part du bénéfice ou du
déficit à prendre en considération
pour le calcul de la base d'imposition
à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle-
ment à l'impôt sur les sociétés

3

Quote-part des
plus-values imposables
au taux réduit

4

Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année

F RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067-SD.

Montant des :

- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

G DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant les DSN de 2025 montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.
Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)

Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)

(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.
Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables

Valeur réévaluée

Prix d'acquisition

Plus-value

Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

I BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

Bénéfice

Déficit

Locations meublées non professionnelle déjà soumises aux contributions sociales par les organismes sociaux

Autres locations meublées non professionnelles

Location gérance

Membres non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon

Autres BIC non professionnels

Résultat avant imputation des déficits antérieurs

à reporter case 7a

à reporter case 7b

Désignation de l'entreprise 7 STRINGS										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise 14 B RUE MARCEAU DELORME										92270 BOIS-COLOMBES							
Numéro SIRET * 8 2 1 3 5 2 0 4 4 0 0 0 1 9										Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 / Durée de l'exercice précédent * 1 2							
										Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 4					
ACTIF										Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles *		028	2 467	030	2 467											
	Immobilisations financières * (1)		040		042												
	Total I (5)		044	2 467	048	2 467											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070												
		Autres * (3)	072	1 440	074		1 440		1 358								
	Charges constatées d'avance *		092		094												
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	7 431	086		7 431		8 278								
	Total II		096	8 871	098		8 871		9 636								
	Total général (I+II)		110	11 337	112	2 467	8 871		9 636								
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		16 000		16 000									
	Ecart de réévaluation			124													
	Réserve légale			126													
	Réserves réglementées *			130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131													
	Report à nouveau			134		(10 054)		(9 278)									
	Résultat de l'exercice			136		(766)		(776)									
	Subventions d'investissement			137													
	Provisions réglementées			140													
	Total I			142		5 181		5 946									
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			154													
	Emprunts et dettes assimilées			156													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164													
	Fournisseurs et comptes rattachés			166		600		600									
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169													
	Comptes courants d'associés			173		3 090		3 090									
	Autres dettes			175													
	Produits constatés d'avance			174													
	Total III			176		3 690		3 690									
	Total général (I + II + III)			180		8 871		9 636									
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise 7 STRINGS

A - RÉSULTAT COMPTABLEExercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 5Néant
Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons et livraisons intracommunautaires services * }		215		214		
			217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	0	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	0	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242	766	776
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244		
	Rémunérations du personnel *				250		
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255			254		
	Dotations aux dépréciations				256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262		0
	Total des charges d'exploitation (II)				264	766	776
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(766)	(776)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		
	Produits exceptionnels (IV)				290		
	Charges financières (V)				294		
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }				300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(766)	(776)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 766
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986		Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 septies) 127		Zones de revitalisation rurales (44 septies) 138	342
	(PRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A) 181		Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies) 991			
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies) 345		Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352		354 766
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372 766

Désignation de l'entreprise : 7 STRINGS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 467	472		474		476	2 467		2 467	
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
TOTAL		490	2 467	492		494		496	2 467		2 467	

II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560	2 467	562		564		566	2 467
TOTAL			570	2 467	572		574		576	2 467

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5	
	6		7		8		9		10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 7 STRINGS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700		705			2	
Terrains	710		715			3	
Constructions	720		725			4	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735			5	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745			6	
Matériel de transport	750		755			7	
Autres immobilisations corporelles	760		765			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	
TOTAL		770		775		780	

II DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381			
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325			
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Montant de la TVA collectée				374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378			82
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397			

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS							
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692	Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

5

Désignation de l'entreprise : 7 STRINGS			Néant ☒				
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						376	
dont apprentis						657	
dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119	
TOTAL 1						106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial						113	
Variation positive des stocks						111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
TOTAL 2						144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats						121	
Variation négative des stocks						145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante						150	
TOTAL 3						152	
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)						137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).						117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case			020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022		Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026				
Période de référence			024		160		
Date de cessation			186				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET 8 2 1 3 5 2 0 4 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 7 STRINGS

ADRESSE (voie)

14 B RUE MARCEAU DELORME

CODE POSTAL

92270

VILLE

BOIS-COLOMBES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 600
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1 600

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille SUSSMANN Prénom(s) GERARD

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 600

Naissance : Date 020950 N° Département 92 Commune BOIS COLOMBES Pays FR

Adresse : N° 14 Voie B RUE MARCEAU DELORME

Code postal 92270 Commune BOIS COLOMBES Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7 STRINGS

14 B RUE MARCEAU DELORME

92270 BOIS-COLOMBES

DOSSIER DE GESTION

FCAC
82 RUE DE MONCEAU

75008 PARIS
01 46 22 38 29

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes de marchandises + Production vendue						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
Marge commerciale + Production de l'exercice						
- Consommation de l'exercice en provenance des tiers	765.60		775.95		-10.35	-1.33
Valeur ajoutée	-765.60		-775.95		10.35	1.33
+ Subventions						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Charges de personnel						
Excédent brut (ou insuffisance brute) d'exploitation	-765.60		-775.95		10.35	1.33
+ Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
+ Quote-part subventions d'invest. virée au résultat						
+ Produits cessions d'immos incorp. et corporelles						
- Val. comptables immos incorp. et corp. cédées						
+ Autres produits	0.09				0.09	
- Autres charges			0.27		-0.27	-100.00
Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)	-765.51		-776.22		10.71	1.38
+ Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
- Quote-part de résultat sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	-765.51		-776.22		10.71	1.38
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
+ Résultat courant avant impôts (bénéfice ou perte)	-765.51		-776.22		10.71	1.38
+ Résultat exceptionnel (bénéfice ou perte)						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	-765.51		-776.22		10.71	1.38

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS SIGNIFICATIVES	Exercice N 31/12/2025 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2024 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
+ Pdts cessions immos fin. hors TIAP et pdts nets de TIAP						
- VC immos fin. cédées hors TIAP et chg. nettes de TIAP						
Plus/moins-values sur cessions d'immos financières						
+ Pdts cessions d'immos dans résultat exceptionnel						
- VC immos cédées dans résultat exceptionnel						
Plus/moins-values cessions d'immos (résult. except.)						

Bouton de fenêtre Poignée Jazz Laiton avec carré de 7 mm

La poignée de fenêtre T Jazz incarne un design **sobre et architectural**, façonné en **laiton** dans des ateliers français. Son volume plein et parfaitement proportionné évoque un petit objet sculptural, tandis que la rosace fine met en valeur la pureté de sa silhouette. Avec sa large palette de finition, elle capte la lumière avec élégance et souligne la noblesse du matériau. Minimaliste mais expressif, il s'adapte aussi bien aux intérieurs classiques que contemporains. Plus qu'une simple poignée de fenêtre, c'est un **détail d'architecture** qui allie esthétique, durabilité et précision artisanale.

[En savoir plus](#)

À partir de 111,70 € TTC

FINITIONS DISPONIBLES



Nickel Vieilli

TAILLES DISPONIBLES

Taille unique

111,70 € TTC

-	0	+
---	---	---

Dimensions: 62 x 30 mm

Sur commande - Livraison
prévue entre le 10 août et le 17
août

BON A SAVOIR

- ✓ 3 boutiques à Paris
- ✓ Livraison offerte dès 200 € d'achat
- ✓ Paiement sécurisé

Informations complémentaires

Type de produit

Poignées de fenêtres T

Matériau

Laiton

Dimensions disponibles
(L x P x H)

62 x 30 mm

Entraxes disponibles	43 mm
Tailles disponibles	Taille unique
Finitions disponibles	Ardoise mat, Bronze, Chrome brillant, Laiton brossé, Laiton minéral, Laiton poli, Nickel brillant, Nickel mat, Nickel Vieilli, Vieux Cuivre, Vieux laiton mat
Vis fournies	Oui
Carré fourni	Oui

Pièces-jointes [. Fiche produit sans prix < https://www.laquincaillerie.com?action=download-single-product&catalog_pricing=0&id=132460&wpnonce=c1ad8f7c11>](https://www.laquincaillerie.com?action=download-single-product&catalog_pricing=0&id=132460&wpnonce=c1ad8f7c11)

Toutes les variations disponibles

Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Ardoise mat - Réf. : DC243503
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Bronze - Réf. : DC243507
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Chrome brillant - Réf. : DC243499
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Laiton brossé - Réf. : DC243505
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Laiton minéral - Réf. : DC253102
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Laiton poli - Réf. : DC243496
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Nickel Vieilli - Réf. : DC243502
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Nickel brillant - Réf. : DC243500
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Nickel mat - Réf. : DC243498
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Vieux Cuivre - Réf. : DC243506
 Taille unique : 62 × 30 mm - Entraxe : 43 mm - Finition : Vieux laiton mat - Réf. : DC243501

Description

Jazz – la poignée de fenêtre esthétique

La poignée de fenêtre T Jazz Laiton est une pièce qui célèbre la **pureté du design et la noblesse du laiton**. Entièrement fabriqué dans des ateliers français, il reflète un savoir-faire artisanal où la précision du geste et la qualité du matériau priment sur l'effet. Son esthétique repose sur une **géométrie épurée**, presque architecturale : un volume plein, parfaitement proportionné, qui semble taillé dans la matière comme un petit bloc sculptural. La poignée de fenêtre Jazz, fine et minimaliste, agit comme un socle visuel qui met en valeur le bouton sans le détourner, créant une silhouette équilibrée et élégante.

Le choix du **laiton** n'est pas anodin : matériau noble, chaleureux et vivant, il confère à la pièce une présence authentique qui s'enrichit avec le temps. Avec une large palette de finitions, la poignée capte la lumière avec intensité, révélant le soin apporté aux pols et aux bords parfaitement arrondis. Cette brillance contemporaine dialogue avec la tradition du laiton classique, créant un pont entre **héritage et modernité**.

Son design minimaliste, débarrassé de tout superflu, résume l'essence d'un **objet pensé pour durer**. On retrouve une rigueur dans les proportions, les rayons, la rotation fluide : autant de détails qui traduisent une conception exigeante, où la fonctionnalité atteint une dimension esthétique. Polyvalente la poignée de fenêtre Jazz trouve sa place aussi bien dans un intérieur classique que dans un décor contemporain épuré. Dans tous les cas, elle devient un **détail d'architecture intérieure**, un point d'ancrage visuel qui structure la surface et affirme un goût pour les objets durables, sobres et magnifiquement exécutés.

Découvrez notre collection complète de

poignées de fenêtres < <https://www.laquincaillerie.com/categorie-produit/poignees-de-fenetres/> > dont nos **poignées de fenêtre T** < <https://www.laquincaillerie.com/categorie-produit/poignees-de-fenetres/poignee-de-fenetre-t/> >

, alliant design contemporain, ergonomie et finitions haut de gamme pour sublimer vos ouvertures avec élégance et fonctionnalité.

Pourquoi choisir la poignée de fenêtre Jazz ?

- ✓ Design épuré et intemporel
- ✓ Une ergonomie raffinée
- ✓ Disponible dans une large palette de finitions
- ✓ Offre une présence sculpturale discrète mais élégante
- ✓ Idéale en rénovation comme en projet neuf

Nos engagements pour votre tranquillité :

- A La Quincaillerie, nous mettons un point d'honneur à proposer une sélection exigeante de poignées de portes, poignées de meubles et d'accessoires de décoration depuis 1958.
- **3 boutiques à Paris** < <https://www.laquincaillerie.com/nos-boutiques/> >, où nos experts déco vous conseillent avec passion

- Un service client disponible et réactif, basé en France
- Des produits de qualité testés, sélectionnés, durables et livrés avec soin

Vous pourriez aussi aimer

MADE IN FRANCE



<https://www.laquincaillerie.com/produit/7056/>

BOUTON DE FENÊTRE
POIGNÉE OLIVE LAITON
Ø65 MM



À partir de 51,80 € TTC

PERSONNALISER <
HTTPS://WWW.LAQUINCAILLERIE.COM/PR
ODUIT/7056/>



<https://www.laquincaillerie.com/produit/7041/>

POIGNÉE DE FENÊTRE T
SIMONE



À partir de 58,00 € TTC

PERSONNALISER <
HTTPS://WWW.LAQUINCAILLERIE.COM/PR
ODUIT/7041/>



<https://www.laquincaillerie.com/produit/7041/>

BOUTON DE FENÊTRE
POIGNÉE OLIVE NICKEL
BRILLANT

59,00 € TTC

PERSONNALISER <
HTTPS://WWW.LAQUINCAILLERIE.COM/PR
ODUIT/7041/>



<https://www.laquincaillerie.com/produit/7056/>

BOUTON DE FENÊTRE
POIGNÉE JACINTE LAITON
AVEC CARRÉ DE 7 MM



À partir de 63,30 € TTC

PERSONNALISER <
HTTPS://WWW.LAQUINCAILLERIE.COM/PR
ODUIT/7056/>

AJOUTER AU PANIER

3 BOUTIQUES
DANS PARIS

MAISON FRANÇAISE
DEPUIS 1958

PRODUITS
D'EXCELLENCE
HAUT DE GAMME

LIVRAISON GRATUITE
À
PARTIR DE 200€

PAIEMENTS
SÉCURISÉS

7 Strings
SASU
Au capital de 16.000 euros
Siège social : 14 bis rue Marceau Delorme 92270 Bois Colombes
RCS Nanterre n °821352044

Assemblée générale du 6 juillet 2026

A Bois Colombes
Le 6 juillet 2026 A 15 heures

M. Gerard Sussmann, associé unique exerçant la présidence de la société 7 Strings au capital de 16.000 €, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 14 bis rue Marceau Delorme 92270 Bois Colombes , siège social de la société.

M. Gerard Sussmann étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat

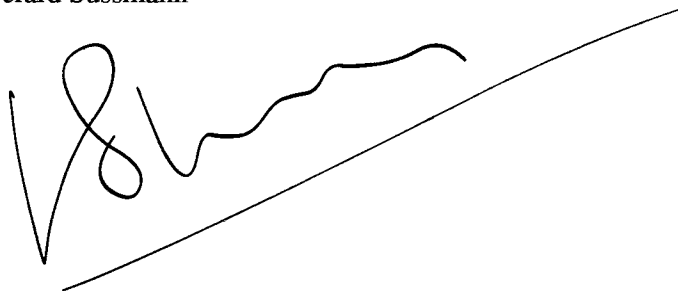
Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 et se soldant par une perte de 765,51 euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à - 765,51 € aux réserves ordinaires.

L'associé unique
Gerard Sussmann

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. Sussmann', is written over a thin, slightly curved horizontal line.